0240013J

ACADEMIE DE BORDEAUX LYCEE GENERAL GIRAUT DE BORNEIL 10 BOULEVARD A DUPUY

24160 EXCIDEUIL Tel: 0553622100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 19

Quorum: 10

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration Convoqué le : 09/11/2021 Réuni le : 23/11/2021

Sous la présidence de : Laurent Normand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GROUPEMENT COMPTABLE

Le CA autorise le chef d'établissement à signer avec le proviseur du Lycée Professionnel Porte d'Aquitaine de Thiviers, une convention formalisant les "bonnes pratiques" soient, l'organisation et les règles de fonctionnement entre l'Agence Comptable et les établissements rattachés.

La contribution annuelle du Lycée est calculée sur une base représentant 0.1% du montant total des dépenses de l'exercice N-1.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 15

 Pour :
 15

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0